

Protocole de réouverture de l'école Joliot Curie

Semaine du juin 2020

Sommaire :

Modalités d'accueil et fonctionnement retenue pour l'école Joliot Curie.

1. Accueil, horaires, sorties.
2. Emploi du temps, effectifs et inscription.
3. Effectifs et inscription.
4. Les cours dispensés.
5. Les gestes sanitaires.
6. Les récréations et passages aux toilettes.
7. Informations aux parents.
8. Matériel nécessaire.
9. Nettoyage et désinfection.
10. Les attendus pédagogiques et éducatifs.
11. Engagements à prendre avant de mettre votre enfant à l'école.
12. EPS
13. Restauration.
14. Le périscolaire.
15. Annexes : plan de l'école et des salles de classe

Modalités d'accueil et fonctionnement retenue pour l'école Joliot Curie

Votre école va de nouveau ouvrir ses portes. Cependant, au regard du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale, les modalités d'accueil ont été revues afin de garantir la sécurité et la santé de tous, enfants et adultes. Dans chaque cas, les communes doivent, en effet, s'adapter aux réalités du terrain : personnel à disposition, taille et quantité de locaux, matériel...

Ce contrat a pour objectif de vous expliquer ces nouvelles modalités d'accueil, les attentes et recommandations afin que les gestes barrières soient respectés.

5 principes seront mis en place

1. distanciation physique : 1 m entre chaque personne dans tous les contextes et tous les espaces
2. les gestes barrières

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

✓ Le lavage des mains sera réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

30 secondes de nettoyage selon le protocole qui sera rappelé aux élèves, essuyage avec papier jetable.

✓ Port du masque « grand public » obligatoire en classe pour tous les adultes et nécessaire quand la règle de distanciation sociale ne peut être respectée.

3. Limitation du brassage des élèves : principe applicable à tous déplacements et lors de toutes activités (aux entrées, sorties, dans les couloirs, sanitaires, les classes, la cour de récréation...)

4. Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

- ✓ Procédure quotidienne déterminée avec la municipalité, en fin ou en début de classe.
- ✓ Désinfection immédiate si un objet collectif a été souillé. Dans le cas contraire, l'objet est placé dans un bac de nettoyage.
- ✓ Ventilation des classes et autres locaux

5. La communication, l'information et la formation

- Expliquer la procédure en cas de :

- ▶ symptômes chez un élève ou personnels.
- ▶ la survenue d'un cas de Covid. Contact avec le médecin scolaire de secteur.

ORGANISATION DÉFINIE DANS L'ÉCOLE

Organisation de la première semaine de reprise:

Semaine du :juin 2020

L'organisation retenue pour cette première semaine de reprise a été établie en fonction du nombre d'élèves inscrits et accueillis et en sachant que les enseignants devront préparer le travail à distance en parallèle. Cette organisation sera susceptible d'être modifiée si ce nombre d'élèves venait à changer.

Jusqu'à 24 élèves, les élèves inscrits qu'ils soient de CP, CE1, CE2, CM1, CM2, pourront être accueillis **les 4 jours de la semaine**. **UN seul groupe** sera alors constitué.

- Si le groupe accueilli est constitué de moins de 12 élèves, ceux-ci occuperont une seule classe au rez-de-chaussée.

Une salle de classe ne pouvant accueillir plus de 12 élèves et 1 enseignant, **les élèves**, à partir du 12ème enfant, seront répartis par l'équipe enseignante, autant que faire se pourra, **sur les deux classes du rez-de-chaussée**.

Chaque salle de classe ne pouvant accueillir plus de 12 élèves, deux salles étant mobilisées, le groupe ne pourra donc inscrire, à son maximum, plus de 24 élèves.

Au-delà, tous les élèves ne pourraient pas être accueillis en même temps, en classe. Une rotation serait alors nécessaire. L'organisation choisie **pour un effectif supérieur à 24 élèves** est celle de faire venir un groupe d'élèves un jour sur deux. Deux groupes seraient ainsi constitués.

- Les élèves du **groupe 1** (cycle 2 et cycle 3) viendraient à l'école le lundi et le jeudi. Les élèves du **groupe 2** (cycle 2 et cycle 3) viendraient le mardi et le vendredi.

Les élèves prioritaires: les élèves des personnels nécessaires à la gestion de la crise seront accueillis quotidiennement (personnels de santé, sécurité intérieure, éducation nationale) ainsi que les élèves désignés comme prioritaires au regard de nouveaux critères qui pourraient être annoncés par le ministère de l'éducation nationale.

Les élèves de l'U.E.E accueillis par leur enseignante et/ou leur éducatrice spécialisée, chaque jour de la semaine, dans leur salle de classe habituelle, suivent également les nouvelles modalités d'accueil.

.

Les élèves inscrits entrent directement dans la salle de classe qui leur est attribuée **après le passage dans les sanitaires**. C'est-à-dire, les deux salles de classe dédiées à l'accueil du groupe (la salle de classe A de Mme Marmet, la salle de classe B de M Bocquillon,) ou, pour les élèves de l'UEE, leur salle de classe, à l'étage. Les portes devront rester ouvertes, autant que possible, afin de limiter les contacts avec les poignées

1. Accueil, horaires, sorties

1.1 Accueil : (qui pourra s'échelonner si les effectifs l'exigent pour éviter les regroupements et assurer la distanciation physique).

- **Entrée** : famille par famille, à partir de 8h35, pour le groupe d'élèves du jour accueilli.

- Le point d'accueil (entrées et sorties) sera la grille de l'école, côté rue.

- Un balisage au sol permettra aux parents de maintenir la distanciation aux abords de la grille, à l'accueil, avant que chaque élève ne soit accueilli par un enseignant.
- L'enseignant, à la grille, vérifie que l'enfant est bien prévu dans la liste des élèves et coche l'enfant. Il explique et chaque élève suit le fléchage afin d'aller directement sous le préau.
- Sous le préau, les élèves sont accueillis par leur enseignant et attendent sur un point de couleur, au sol, placé devant les toilettes.
- Une fois le groupe au complet, les élèves vont se laver les mains, un par un, aux toilettes puis entrent dans la salle de classe affectée à leur niveau (Salle de classe A de Mme Marmet : cycle 2, salle de classe B de M Bocquillon : cycle 3).

- A 8h50, les grilles d'entrée seront fermées. L'accueil sera terminé. De fait, les parents devront prendre leurs dispositions pour éviter tout retard.

- Les élèves de l'UEE, accueillis par leur enseignante ou éducatrice entreront à 9h00 en respectant les mêmes dispositions.

1.2 **Sortie** : (qui pourra s'échelonner si les effectifs l'exigent pour éviter les regroupements et assurer la distanciation sociale).

A 11h 45: La sortie se fera en respectant la distanciation à 1m.

- Les enfants attendent sur un point de couleur, sous le préau, devant les toilettes, et passent se laver les mains, un par un.
- Des points de couleur, alignés cette fois dans la cour, tous les 1m, permettront aux élèves, après le passage aux toilettes, d'attendre que tous soient prêts, en respectant la distanciation.
- Dès, 11h55, l'enseignant appelle nominativement chaque élève, au passage de chaque parent. Les parents patientent devant la grille en respectant aussi le balisage au sol qui permet de maintenir la distanciation aux abords de la grille.

La même démarche sera mise en place pour les entrées et sorties de l'après-midi.

- **Entrée** : famille par famille à partir de 13h35. Fermeture de la grille à 13h 50.

- **Sortie** : à 16h 15, les élèves vont se laver les mains et, à partir de 16h 25, patientent dans la cour, sur les points de couleur tracés dans la cour pour attendre leurs parents.

- Pour les élèves de l'UEE. **Sortie** : à 15h 45, les élèves vont se laver les mains et, à partir de 16h 00, patientent dans la cour, sur les points de couleur tracés dans la cour pour attendre leurs parents.

1.3 Entrée non autorisée dans les écoles par les parents. Pour permettre les échanges, un autre moyen de communication sera mis en place en lieu et place du cahier de liaison. Les parents pourront contacter le directeur sur le téléphone fixe (03 21 20 15 71), sur l'adresse de messagerie de l'école : ce.0621417d@ac-lille.fr

2. Emploi du temps, effectifs et inscription.

2.1 Emploi du temps :

Les élèves inscrits pour la semaine sont accueillis.

EMPLOI DU TEMPS retenu pour la première semaine : juin 2020

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Gestion du groupe1 pour la journée	Salle de classe A si effectifs <12. Salle de classe A et B si >12 Mme Marmet Cycle 2 Mme Legrand Cycle 3	Salle de classe A si effectifs <12. Salle de classe A et B si >12 Mme Leroy Cycle 2 Mme Boudier (1semaine/2) Cycle 3	Salle de classe A si effectifs <12. Salle de classe A et B si >12 Mme Marmet Cycle 2 Mme Legrand Cycle 3	Salle de classe A si effectifs <12. Salle de classe A et B si >12 Mme Mastromonaco Cycle 2 Mme Legrand (semaine 1) Mme Marmet (semaine 2) ... Cycle 3
Entrée et passage sanitaires En classe	8h35 – 8h45 8h 45	8h35 – 8h45 8h45	8h35 – 8h45 8h45	8h35 – 8h45 8h45
Passage toilettes/sanitaires	10h 00 -10h15	10h 00 -10h15	10h 00 -10h15	10h 00 -10h15
Récréation	10h15-10h30	10h15-10h30	10h15-10h30	10h15-10h30
En classe	10h30	10h30	10h30	10h30
Passage sanitaires Sortie	11h45 11h55	11h45 11h55	11h45 11h55	11h45 11h55
Entrée et passage sanitaires En classe	13h35 – 13h45 13h45	13h35 - 13h45 13h45	13h35 -13h45 13h45	13h35 -13h45 13h45
Passage toilettes/sanitaires	15h15 – 15h30	15h15 – 15h30	15h15 – 15h30	15h15 – 15h30
récréation	15h30 – 15h45	15h30 – 15h45	15h30 – 15h45	15h30 – 15h45
En classe	15h45	15h45	15h45	15h45
Passage sanitaires Sortie	16h15 16h25	16h15 16h25	16h15 16h25	16h15 16h25
Appui supplémentaire pour aider à la gestion	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon. AESH : Mme Lefranc, Mme Smaegghe, Mme Djaber.	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon. AESH : Mme Lefranc, Mme Smaegghe, Mme Djaber.	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon. AESH : Mme Lefranc, Mme Smaegghe, Mme Djaber.	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon. AESH : Mme Lefranc, Mme Smaegghe, Mme Djaber.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Gestion de L'U.E.E. pour la journée	U.E.E Mme Barragan (enseignante)	U.E.E Mme Santerre (éducatrice)	U.E.E Mme Barragan (enseignante)	U.E.E Mme Santerre (éducatrice)
Entrée et passage sanitaires En classe	9h – 9h15 9h15	9h – 9h15 9h15	9h – 9h15 9h15	9h – 9h15 9h15
Passage toilettes/sanitaires	10h 35 -10h45	10h 35 -10h45	10h 35 -10h45	10h 35 -10h45
Récréation	10h45-11h00	10h45-11h00	10h45-11h00	10h45-11h00
En classe	11h00	11h00	11h00	11h00
Passage toilettes/sanitaires sortie	11h55 -12h10 12h10	11h55 -12h10 12h10	11h55 -12h10 12h10	11h55 -12h10 12h10
Entrée et passage sanitaires En classe	13h45 – 14h00 14h00	13h45 - 14h00 14h00	13h45 -14h00 14h00	13h45 -14h00 14h00
Passage toilettes/sanitaire	14h30 – 14h45	14h30 – 14h45	14h30 – 14h45	14h30 – 14h45
récréation	14h45 – 15h00	14h45 – 15h00	14h45 – 15h00	14h45 – 15h00
En classe	15h00	15h00	15h00	15h00
Passage sanitaires	15h45	15h45	15h45	15h45
Sorties	16h00	16h00	16h00	16h00
Appui supplémentaire pour aider à la gestion	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon.	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon.	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon.	A la grille et en appui si un élève est malade et doit être isolé : M Bocquillon.

3. Effectifs et inscription

Effectifs du groupe 1	Elèves engagés	Elèves susceptibles
Cycle 2		
Cycle 3		

Liste nominative groupe 1	Elèves engagés	Elèves susceptibles
Cycle 2		
Cycle 3		

Effectifs du groupe 2	Elèves engagés	Elèves susceptibles
Cycle 2		
Cycle 3		

Liste nominative groupe 2	Elèves engagés	Elèves susceptibles
Cycle 2		
Cycle 3		

Effectifs de l'UEE	Elèves engagés	Elèves susceptibles

Liste nominative UEE	Elèves engagés	Elèves susceptibles

3.1 Les élèves prioritaires : Dans tous les cas (effectifs <24 ou effectifs >24) seuls les élèves des personnels nécessaires à la gestion de la crise seront accueillis **quotidiennement** (personnels santé, sécurité intérieurs, éducation nationale, élèves scolairement ou socialement fragiles...) ainsi que les élèves désignés comme prioritaires au regard de nouveaux critères qui pourraient être annoncés par le ministère de l'éducation nationale. Ces élèves intégreront le ou les groupes mis en place.

3.2 Inscription des élèves : Le nombre d'élèves accueillis pouvant augmenter dans les semaines qui suivent celle de la rentrée. Les parents qui souhaitent, par la suite, que leur enfant soit accueilli seront priés de se faire connaître **1 semaine (4 jours ouvrables)** avant la reprise souhaitée de leur enfant, via la messagerie électronique de l'école (ce.0621417d@ac-lille.fr) ou en contactant le directeur sur le téléphone fixe (03 21 20 15 71), afin que l'équipe éducative puisse réorganiser les cours en fonction des nouveaux effectifs et afin de prévenir l'éventuel service de restauration ou de garde mis en place pour permettre à la collectivité locale d'anticiper. L'inscription définitive nécessite **d'avoir lu et accepté** les nouvelles modalités d'accueil.

4. Les cours dispensés

4.1 Conditions : Les enseignants porteront obligatoirement un masque en présence d'élève et dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas dans les salles de classe. Il est recommandé dans toutes les autres situations. Il est nécessaire de prévenir vos enfants afin qu'ils s'y préparent (surtout chez les plus jeunes). Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants en primaire. Une distanciation sociale devra être de rigueur.

4.2 L'enseignant qui lui dispensera les cours ne sera peut-être pas l'enseignant habituel. En effet, un enseignant peut prendre en charge en présentiel un autre niveau que sa classe habituelle si son collègue titulaire de la classe ne peut être présent en raison d'une « vulnérabilité » ou parce que le nombre d'élèves présents ne nécessite pas la présence de tous les enseignants. Les groupes seront des groupes multi niveaux.

4.3 Pour les élèves de l'UEE, Madame Barragan ou Mme Santerre prennent en charge leurs élèves et veillent à leur assurer les repères habituels, sources de stabilité, dont ils ont besoin. Les inclusions seront réalisables si toutes les conditions sont réunies : élève disposé et apte à travailler dans le respect des consignes sanitaires imposées, effectifs des groupes 1 ou 2 permettant une inclusion.

4.4 Enseignement à distance :

La continuité pédagogique en distanciel se poursuivra :

- pour les enfants dont les parents ne désirent pas les scolariser à l'école
- les jours où les enfants ne pourront être en présentiel quand les rotations seront mises en place.

Un enseignant qui exerce à distance peut se voir confier la continuité pédagogique pour des élèves de plusieurs niveaux de classe. Les enseignants assurant les cours en présentiel les lundis, jeudis assureront les cours à distance les mardis, vendredis (soit en venant à l'école, soit en restant chez eux).

Les enseignants assurant les cours en présentiel les mardis, vendredis assureront les cours à distance les lundis, jeudis (soit en venant à l'école, soit en restant chez eux).

Mme Boudier, assurant la décharge de direction, alternera l'enseignement à distance et l'enseignement en présentiel un mardi sur deux.

5. Les gestes sanitaires.

Les gestes sanitaires :

Ils suivent les 5 principes généraux à respecter énoncés en introduction et prévalent à tout moment de la journée, pour toutes les personnes fréquentant l'établissement scolaire.

5.1 Affichages : utiliser les outils d'information proposés par les ministères. **Affiches, vidéos** pour informer élèves et parents sur les bons gestes.

5.2 A l'accueil et au moment des sorties : voir 1.1 et 1.2

5.3 En classe : les places, en classes, sont attribuées à chaque élève pour la semaine.

Les élèves seront seuls à une table avec un espace de 4 m carré au minimum. Les tables seront nominatives. Le nombre d'élèves dans la classe sera donc restreint à 12 élèves par classe. La disposition des tables se fait à 1m d'espacement.

Un sens de circulation dans la salle sera mis en place par un fléchage au sol et imposé. Les élèves devront se laver les mains après s'être mouché, avoir toussé ou éternué. Le mobilier et le matériel non nécessaires seront neutralisés.

Les élèves ne pourront plus se déplacer dans la classe, ni dans l'école sans autorisation.

Les élèves auront leur matériel personnel qu'ils emporteront et conserveront toujours avec eux. Les tables, chaises, le matériel stocké dans les bacs de nettoyage seront nettoyés chaque jour. **Voir 9. le protocole nettoyage et désinfection de la mairie :**

Port du masque obligatoire pour les enseignants.

5.4 Dans les sanitaires : voir ci-dessous 6.

5.5 Désinfection : L'enseignant prévoit une désinfection des poignées avant et après avoir ouvert les locaux. Des lingettes devront être mises à disposition. Les portes devront rester ouvertes, autant que possible, afin de limiter les contacts avec les poignées. Seuls les enseignants toucheront les poignées, interrupteurs, et portes. Les élèves auront des consignes à ce sujet.

5.6 Aération : Aérer la salle de classe, le matin, avant d'arriver en classe, à la récréation et le midi. L'aération du soir sera à prévoir par les personnels chargés de l'entretien des locaux.

5.7 Utilisation de la photocopieuse :

Prévoir une désinfection de la poignée avant et après utilisation. Des lingettes seront à disposition.

5.8 Cas d'enfants ou de personnels présentant des signes d'infection:

Prendre sa température avec un thermomètre frontal. Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans la pièce dédiée, sous le préau, permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

Appeler les responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Prévenir l'inspection de la présence d'un éventuel malade dans l'école. Prévenir l'infirmière scolaire et/ou le médecin scolaire de secteur ou le R.I.M .E.N : réseau d'intervention des médecins de l'éducation nationale

- La salle d'isolement se trouve sous le préau. Prévoir le matériel pour installer confortablement la personne présentant des signes de maladie.

- La salle d'isolement devra faire l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection minutieuse en cas d'utilisation après un temps de latence de quelques heures. **Voir le protocole nettoyage et désinfection de la mairie.**

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale. En cas de test positif : Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement. La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Dans l'hypothèse où un personnel présente des symptômes au sein de l'établissement :

Isolement immédiat de la personne, avec son masque. Prévenir l'inspection de la présence d'un éventuel malade dans l'école. Retour à domicile du malade.

- La salle d'isolement devra faire l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection minutieuse en cas d'utilisation après un temps de latence de quelques heures. Voir le protocole nettoyage et désinfection de la mairie.

6. Les récréations et passages aux toilettes

6.1 Les récréations : de 10h15 à 10h 30 et de 15h30 -15h45 pour le groupe, de 10h45 à 11h00 et 14h45 à 15h pour l'UEE.

6.2 Passage aux toilettes et lavage des mains avant la sortie en récréation (10h00-10h15 et de 15h15 -15h30 pour le groupe, 10h35-10h45 et 14h30 -14h45 pour l'UEE) et au retour des récréations. Pour éviter les croisements et regroupements, les élèves passeront dans les sanitaires un par un. Des points de couleur, tous les 1m, sont prévus devant la porte des toilettes. Ainsi les élèves attendent leur tour en étant espacés d'1m. Le lavage des mains est à prévoir en précisant à chaque enfant de compter jusqu'à 30.

6.3 Déroulement de la récréation. Respect des dispositions communes (Eviter les croisements, les regroupements, sorties et entrées en respectant la distanciation). Organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique. Le matériel collectif, les jeux de contact sont prohibés. En cas de conditions climatiques inadaptées les élèves utiliseront le préau qui sera alors ventilé avant et après la récréation. L'enseignant donnera le signal de la fin de récréation en tapant dans les mains.

7. Informations aux parents

Informations aux parents : Chaque jour, prévoir un affichage indiquant:

- Le nombre d'enfants accueillis.
- Les conditions d'encadrement.
- La situation sanitaire: présence éventuelle d'un malade.

8. Matériel nécessaire

8.1 Matériel de classe : les places, en classe, sont attribuées à chaque élève pour la semaine.

Les élèves utilisent leur propre matériel (crayons, livres, cahiers ...) qu'ils ne peuvent, en aucun cas prêter à un ou une camarade pendant la journée de classe. Ce matériel personnel est rangé par l'élève en fin de journée dans son cartable. Les élèves viennent donc et repartent avec le matériel emporté dans leur cartable, chaque jour de classe.

Les fournitures qui seraient occasionnellement distribuées aux élèves en manque de matériel seront distribuées par l'enseignant après désinfection avec les lingettes prévues à cet effet. Ce matériel sera rangé par l'élève dans sa trousse et conservé par celui-ci, même en fin de journée.

Tout matériel pédagogique qui serait éventuellement proposé aux élèves, sera nettoyé avant et après utilisation.

Les photocopies, feuilles et autres documents distribués aux élèves ne seront pas ramassés et seront conservés par les élèves.

Le matériel scolaire qui serait utilisé dans la journée pour et suivant les besoins de la classe entière, s'il n'est pas nettoyé immédiatement après usage par l'enseignant avec les lingettes désinfectantes prévues à cet effet, sera déposé dans un bac de nettoyage qui sera disposé dans chaque classe.

Ce matériel pédagogique à usage « collectif » ainsi que les tables et chaises de classe seront nettoyés le soir après la classe par le personnel communal. **Voir le protocole nettoyage et désinfection de la mairie.**

Les élèves n'auront plus accès libre au matériel collectif.

Les livres qui seraient éventuellement ramassés seront stockés dans la salle « B.C.D » de l'école et ne pourront plus être empruntés avant une durée supérieure à une semaine.

Particularité concernant exclusivement les élèves de la classe 3 de l'UEE : chaque élève laissera sur sa table un bac contenant **son matériel à usage personnel**. Matériel dont la liste suit : 1 étui de crayons de couleurs, 1 étui de feutres, 1 trousse personnelle, 3 cahiers polypro, 1 pochette en plastique, 1 règle, 1 jeu (en plastique de préférence) ,1 boulier.

8.2 Produits, matériels et équipements nécessaires à l'application de la doctrine sanitaire :

- 1 masque par adulte présent et par demi-journée.
- Solution hydro alcoolique: 1 solution pour l'accueil, 1 solution pour chacune des 3 salles de classe, 1 solution pour la salle d'isolement, 1 solution au local copieur, 1 solution pour le bureau.
- 1 savon liquide dans les toilettes « filles et garçons », 1 savon liquide à côté du lavabo de la classe de M Bocquillon.
- Papier essuie mains jetable à côté des lavabos des toilettes et à dans chacune des 3 salles de classe, à l'entrée et dans la salle d'isolement.
- Lingettes désinfectantes: au moins 4 paquets (1 pour la photocopieuse, 3 pour chaque salle de classe, 1 pour le bureau, 1 pour la salle d'isolement)
- Produits de nettoyage et de désinfection, -gants (pour l'accueil et la salle d'isolement).
- Dans les toilettes garçons, neutraliser (par du rubalise) un urinoir sur deux.
- Prévoir des mouchoirs en papier jetables pour chaque classe.
- Prévoir un thermomètre frontal en cas d'élève malade. Prévoir 5 poubelles à pédales: 3 pour les trois salles de classe, 1 pour la salle d'isolement, 1 pour les toilettes filles et 1 pour les toilettes garçons.

Prévoir trois « bacs de nettoyage ». Un par classe pour y stocker le matériel à désinfecter en fin de journée.

Chaque jeudi, la personne en appui se charge de faire l'inventaire du matériel nécessaire (gel hydro alcoolique, gants, lingettes, essuie mains jetables...). Une commande est à envoyer par mail à Mme Valembois, le jeudi. Le lundi suivant, la commande arrivera.

9. Nettoyage et désinfection

Voir le protocole nettoyage et désinfection de la mairie :

- .- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.
- Prévoir des poubelles à pédales.
- Aérer les locaux: après le nettoyage.
- Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

- Les matériels pédagogiques, le mobilier et les objets manipulés par les élèves ou les personnels seront désinfectés après la classe. Ce matériel à nettoyer sera placé dans le bac de nettoyage prévu dans chaque classe.
- Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés. Même démarche pour les sanitaires: toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs,...

10. Les attendus pédagogiques et éducatifs

10.1 Il ne s'agira pas de « terminer le programme » mais de renouer des liens avec les élèves et de conforter les plus fragiles. La première semaine, une réassurance sera nécessaire, tout comme l'apprentissage des gestes barrières dans un cadre renouvelé (Sens de circulation, distanciation sociale).

L'enjeu est de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

10.2 La reprise de la scolarité se fera par des temps d'échange qui permettront :

- de sécuriser les élèves en expliquant la situation, notamment pour les plus jeunes ;
- d'écouter ce qu'ils ont vécu ;
- d'identifier d'éventuelles situations traumatisantes de confinement et de les signaler au personnel compétent ;
- de leur expliquer les nouvelles règles de la vie commune dans l'école et l'établissement, en particulier les mesures barrière, les principes de distanciation sociale et les objectifs d'apprentissage jusqu'à la fin de l'année.

11. Engagements à prendre avant de mettre votre enfant à l'école

11.1 Expliquer en amont à votre enfant ces nouvelles modalités d'accueils et les gestes barrières et de distanciation sociale qu'il devra mettre en œuvre, chose qu'il n'a habituellement pas besoin de faire à la maison.

11.2 Respecter l'organisation mise en place par l'équipe éducative dans le respect du protocole sanitaire, notamment lors de l'accueil et dans le respect des horaires.

Les élèves qui ne respecteraient les règles sanitaires nécessaires exigées auront un rappel des consignes. Si un élève ne respectait pas le cadre de ce protocole de manière volontaire et répétée, malgré les explications et rappels, nous nous réservons le droit de lui faire reprendre le travail en distanciel.

11.3 Assiduité : les élèves inscrits doivent être présents.

11.4 Vous engager, notamment, à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**

11.5 Tenues : Prévoir des vêtements qui favorisent l'autonomie pour une meilleure distanciation sociale : survêtement, legging, chaussures à scratch...

- Habiller votre enfant en survêtement s'il est prévu EPS (pas de vestiaires possibles)

- Attacher les cheveux de vos enfants pour éviter les contacts avec le visage.
- Ne pas ramener à l'école des objets de la maison.
- Les manuels scolaires, trousse, crayons... apportés par les élèves resteront ensuite dans la classe. Ce matériel ne pourra servir qu'à leur propre usage et ne pourra, en aucun cas, être partagé.

12. EPS

- Les enseignants devront veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
- Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou à la mise en place de modalités de désinfection adaptées.
- Les parents veilleront à habiller leur enfant avec une tenue adaptée (pas de vestiaire).
- Les activités se dérouleront en extérieur, dans la cour ou le stade et en cas d'intempéries, sous le préau de l'école.

13. Restauration

- ✓ Définir les modalités avec la municipalité.

Questions qui se posent concernant la restauration: (cette partie rouge sera effacée du protocole au moment de la définition des modalités par la municipalité).

Si aucun service n'est proposé : chaque parent devra-t-il prévoir un panier repas froids, s'il souhaite que son enfant mange sur place le midi ? Prévoir l'aération de la salle 10 min avant le repas. Prévoir le nettoyage des tables avant et après le repas. Espacer les élèves à 1 m l'un de l'autre. Le repas sera pris en présence du personnel municipal. Se laver les mains avant et après le repas au savon.

Si aucun service de restauration/accueil n'est proposé, les élèves de l'UEE peuvent-ils manger dans leur salle de classe, le repas fourni par leurs familles ?

Il faudrait alors prévoir, à cet effet, le matériel nécessaire à la désinfection et au nettoyage. Sans oublier d'aérer la salle de classe utilisée pour le repas. Le personnel de l'IME (Mme Santerre) ou l'enseignante (Mme Barragan) qui assureraient l'encadrement des élèves de l'UEE, à ce moment, peuvent-elles avoir cette responsabilité sanitaire et peuvent-elles utiliser les locaux ? (Mme Barragan P.E. est sur le tableau de service de l'IME et peut assurer, sur le plan légal, l'accompagnement des repas).

14. Le périscolaire

- ✓ Définir les modalités avec la municipalité.

Lu et pris connaissance le :

Madame et monsieur.....parents de

Signatures :

ANNEXES : plans